

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DE SAINT - DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 240 /SG.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 22/21.....1966

Le MAIRE de SAINT.DENIS

à

*Messieurs les Conseillers Municipaux*

SAINT.DENIS

*Mes Chers Collègues*

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le lundi 28 FEVRIER 1966 à 16 heures, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) ~~Assainissement~~ de la Ville de Saint-Denis - Convention à passer avec la SOCEA pour l'entretien du réseau d'égout - Création d'une taxe pour couvrir les frais d'entretien du réseau d'égout.
- 2°) Incidence budgétaire résultant de la revalorisation des indemnités de logement attribuées aux instituteurs.
- 3°) Augmentation du loyer des deux logements F3 du lotissement des Camélias où est installé un dispensaire communal.
- 4°) Projet de contrat à passer avec la Société Blanche Birger pour l'entretien de trois nouvelles machines à écrire dont la Commune vient de se rendre acquéreur.
- 5°) *Baliments* Demande de délai supplémentaire (deux mois) pour l'exécution des travaux de construction de la Mairie de Sainte-Clotilde présentée par la G.R.E.G.
- 6°) Avenant n° 1 à la convention passée entre la Société E.E.R, la Gendarmerie et le CREPS pour la réalisation d'une distribution d'eau à la Redoute.
- 7°) Honoraires présentés par Maître Jean VINSON, Avocat à la Cour d'Appel, pour préparation d'un mémoire de défense pour la Commune dans l'affaire d'expropriation du terrain CHEKIMANIN.

.../...

- 8°) Notes d'honoraires présentées par le Cabinet AUDRY pour :
- a) travaux de calcul et fournitures de reproduction du plan n° I449 concernant le terrain de la Société du Quartier Français (ex-société Philidor PAYET) que la Commune se propose d'acquérir par la voie de l'expropriation ;
  - b) travaux topographiques réalisés à Saint-Denis dans la zone dite du Piémont - Montant : I 074 450 Fcs CFA ;
  - c) travaux topographiques réalisés sur le terrain DUSSAC à la Montagne appartenant actuellement à la Commune de Saint-Denis ;
  - d) travaux topographiques exécutés sur un terrain communal situé ruelle la Cure à Sainte-Clotilde ;
  - e) pour des travaux de bornage de la parcelle de terrain sise au Chaudron dans le lotissement de la S.I.D.R. destinée à recevoir la construction d'un groupe scolaire.
- 9°) Inscription en recettes et en dépenses au budget primitif 1966 d'un crédit de 18 500 000 Fcs, représentant le montant d'un emprunt consenti par la C.C.C.E. à la Commune pour participation à la lutte anti-bidonvilles.
- 10°) Réorganisation du Comité des Fêtes.
- 11°) Désignation du Comité de gestion des stades.
- 12°) Répartition des subventions.
- 13°) Acquisition d'un terrain sis à la Jamaïque appartenant à M. ACCOT Irénée.
- 14°) Renouvellement du contrat pour l'entretien de la chambre froide du petit marché et de l'abattoir.
- 15°) Renouvellement du contrat de location de la chambre froide du Grand Marché.
- 16°) Questions diverses.